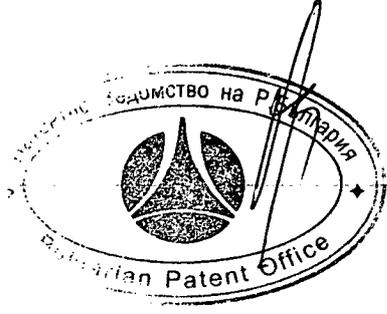


ARRANGEMENT ET PROTOCOLE DE MADRID
DÉCISION FINALE CONCERNANT LA SITUATION DE LA MARQUE
- DÉCLARATION D'OCTROI DE LA PROTECTION -

Règle 18ter.1)

I.	Office qui envoie la déclaration :  Office des Brevets de la République de Bulgarie 52b, boul. Dr.G.M.Dimitrov, BG-1040 SOFIA, Bulgarie www.bpo.bg
II.	Numéro de l'enregistrement international : 865 888
III.	Nom du titulaire (ou autre indication permettant de confirmer l'identité de l'enregistrement international) : Obschestvo s ogranichenoj otvetstvennost'yu "Laboratoriya sovremennogo zdorov'ya".
IV.	La protection est accordée à la marque qui fait l'objet de cet enregistrement international pour <u>tous les produits et/ou tous les services demandés.</u>
V.	Signature ou sceau officiel de l'Office qui envoie la déclaration : 
VI.	Date : 23/01/2015